



Non suivi des travaux par le syndic

Par **cecile**, le **29/09/2010 à 11:40**

Bonjour,rrnrnNotre syndic ne fait aucun suivi des travaux, nous devons le relancer en permanence et depuis plusieurs années. Il ne fait jamais intervenir notre assurance d'immeuble pour les réparations.rnComment peut-on faire bouger les choses alors qu'on les relance régulièrement et qu'on en parle en réunion de co-propriété? rnQue pouvons nous faire quand il y a eu détérioration chez un propriétaire lors de travaux de parties communes? et que rien n'est fait 4 ans après...rrnrnMerci à vous pour votre aide, et le temps que vous pourrez accorder à mes questions.rnrnCordialement,